CHARDONNERET

Spécial déchets

les Incivilités et Coûts

GESTIONS DES DÉCHETS







CHERS CHARDONNERETS,

CHAQUE ANNÉE, NOUS DÉPENSONS DES SOMMES IMPORTANTES AFIN DE GARANTIRLERAMASSAGERÉGULIER DES DÉCHETS TRIÉS, LIMITER LA POLLUTION ET PROMOUVOIR UNE EXPLOITATION DURABLE DES MATIÈRES PREMIÈRES PAR UNE VALORISATION DES DÉCHETS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT. MALHEUREUSEMENT, UNE PARTIE DE LA POPULATION NE JOUE PAS LE JEU ET TOUTE LA COLLECTIVITÉ EN SUBIT LES CONSÉQUENCES:

1 PET:

Lorsqu'on retrouve d'autres types de plastiques dans les sacs destinés au PET, le recyclage est impossible et nous sommes obligés d'incinérer la totalité du sac, ce qui réduit à néant tous les efforts de tri, sans parler des coûts importants d'incinération et de tri séparé.

2 Sacs noirs:

Lorsque nos concitoyens n'utilisent pas les sacs blancs taxés, ils diminuent la somme des rétrocessions versées à la Commune pour l'incinération des déchets. De plus, nous devons consacrer du temps à la recherche du propriétaire du sac en question et en assumer les frais. Face à la diminution des recettes visant à compenser nos charges, nous nous voyons obligés de financer ces coûts par d'autres moyens, soit par une augmentation de la taxe forfaitaire de base, soit par l'utilisation de nos recettes fiscales, qui devraient être utilisées à d'autres fins.

3 Dépôts sauvages:

Notre service de voirie est malheureusement obligé de ramasser régulièrement des ordures en tout genre disséminées autour des points de collecte ou dans la nature. En plus des coûts importants liés au nettoyage, ces incivilités réduisent notre qualité de vie en nous imposant des espaces publics sales, donnant une mauvaise image de notre commune et mettant en danger la faune sauvage, le bétail et nos animaux de compagnie.

4 Déchetterie:

Souvenez-vous que les déchets encombrants sont ceux qui n'entrent pas dans un sac poubelle. En apportant à la déchetterie des objets qui devraient être mis dans le sac poubelle, on augmente encore les charges et on diminue les recettes liées à la gestion des déchets.

Ces exemples ne représentent qu'une partie des incivilités constatées quotidiennement sur notre territoire communal. Il est indispensable d'utiliser les infrastructures et outils de façon appropriée et responsable afin que nous puissions continuer de garantir un service de qualité et stopper l'augmentation des coûts.

En effet, les dépenses relatives à la gestion des déchets se montent à CHF. 482'000.- par année, sans parler des coûts correspondant au temps de travail de notre service de voirie. En ce qui concerne les revenus, ils sont principalement composés des différentes rétrocessions reçues, de la facturation de services aux entreprises, et des revenus de la taxe forfaitaire. En gardant cette dernière à CHF. 86.40 TTC par année et par habitant, le total des revenus se monterait à CHF. 415'500.-. La différence entre les charges et les revenus se traduirait donc par une perte d'environ CHF. 66'500, soit 13.8%.

Ne pouvant pas nous permettre d'accumuler des pertes de cette envergure des années durant, nous avons été contraints d'augmenter la taxe forfaitaire à CHF. 108.- TTC dès l'année 2017, soit CHF. 21.60 de plus qu'en 2016, par année et par habitant. Cette augmentation nous permettra de ramener la perte liée à la gestion des déchets à environ CHF. 14'500.-, soit 3% du total de nos charges.



Afin d'atteindre l'équilibre entre les charges et les recettes et permettre ainsi l'autofinancement de la gestion des déchets, nous vous remercions par avance de suivre les directives que vous trouverez sur notre site internet : www.chardonne.ch et de respecter le calendrier de ramassage des déchets ci-joint. Merci de nous contacter en cas de questions ou besoin de renseignements supplémentaires.

La Municipalité

Greffe municipal: 021 921 49 24

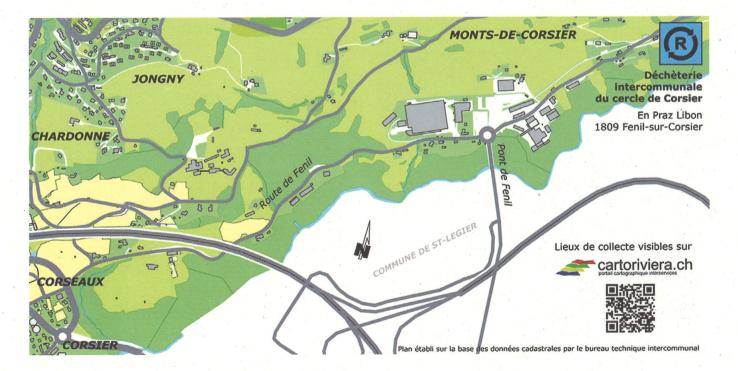


Petit rappel

Nous vous remercions de mettre **uniquement le PET** comportant le sigle :



dans les lieux de collectes prévus à cet effet. Le plastique se jette quant à lui dans les sacs taxés.



Calendrier de Ramassage

LES INFOS UTILES

Important

Les sacs et conteneurs doivent être mis en bordure de route uniquement les jours de ramassage à 07h00.

Pour préserver l'esthétique de notre région, merci de trier et garder les déchets **chez soi** dans leurs sacs ou récipients respectifs **jusqu'au prochain ramassage**.

Jours fériés: pas de ramassage.



Sacs taxés

(déchets ménagers non recyclables): **le jeudi**.

Changement lors des **jours fériés**: voir ci-contre.

Ascension: tournée du jeudi 25 mai avancée au mercredi 24 mai.



Papier et carton

ic merereal

toutes les 2 semaines.



Déchets compostables

le mardi

(Le compostage à domicile reste la solution recommandée!)

Fête nationale: tournée du mardi 1^{er} août avancée au lundi 31 juillet.

Le verre et le PET

sont à déposer aux points de ramassage.

	Ja	nv	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
Lund	i							X					
Mard	i E	3	2		4	2		4			3		
Mercred	i				5	3					4	1	
Jeud	i E		2	2	6	4	1	6	3		5	2	
Vendred	i	9	· ·										
Lund	i				11/6	70.10	1						
Mard	i	0	7	7	1	9	6	1	8	5	10	7	5
Mercred	i 1	1	8	8				12	9	6			
Jeud	i d	2	9	9	13	1	8	13	10	7	12	9	7
Vendred	i					1							
Lund	i							Ţ,					
Mard	i 1	7	14	14	18	16	13	18	15	12	17	14	12
Mercred	i				19	17	14	į			18	15	13
Jeud	i (9	16	16	20	18	15	20	17	14	19	16	14
Vendred	i				e: 7			T.			7.	×	
Lund	i												
Mard	i 2	4	21	21	25	23	20	25	22	19	24	21	19
Mercred	i 2	5	22	22	6 1	24		26	23	20			
Jeud	i 2	6	23	23	27	r H	22	27	24	21	26	23	21
Vendred	i												*
Lund	i							31					
Mard	i 3	D	28	28	, ii	30	27		29	26	31	28	26
Mercred	-		- 5 i	- (C)		31	28					29	27
Jeud	i	N.		30			29		31	28		30	28
Vendred	i					7 7							

Déchèterie intercommunale du Cercle de Corsier

LES INFOS UTILES

En Praz Libon 1809 Fenil-sur-Corsier



www.chardonne.ch www.dechetscerclecorsier.ch

2017

Jours de fermeture :

- 2 janvier
- 14 et 15 avril
- 1er août
- 26 décembre

HORAIRES D'OUVERTURE 2017

PRIVÉS & ENTREPRISES

HIVER / 1.11 - 31.3

ÉTÉ / 1.4 - 31.10

Lundi Fermé

Mardi 14h00 à 18h00

Mercredi 14h00 à 18h00

ai imoo a lonoo

Fermé

14h00 à 18h00

Jeudi

Vendredi

9h00 à 12h00 13h15 à 16h00

Dimanche Fermé

Fermé

14h00 à 19h00

14h00 à 19h00

Fermé

14h00 à 19h00

9h00 à 12h00 13h15 à 16h00

Fermé